Nous Commissaire nommé par l'Academie de Chirurgie pour examiner une observation de M. Colin Chirurg. major de l'hopital de phalsbourg.

N.° 95.

Un Cavalier dit il du Regt. de paire recut au mois de may 1736 un coup de pistolet chargé de plusieurs balles au travers du genou gauche. Il fut pancé pendant six mois par le Chirur. major du Regiment, au bout de ce temps le blessé fut envoyé à l'hopital de Sarrebourg, et vers la fin du mois de decembre de la meme année a celui de Phalsbourg.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Ce premier exposé que nous ne sçavons que par M. colin, nous fait voir une playe au genou, faite par un coup de pistolet chargé de plusieurs balles, laquelle selon les apparences devoit etre asses considerable pour exiger l'Emputation de la cuisse. Il est cependant difficile de decider sur cela par rapport a l'etât present de la blessure, faute d'un detail convenable qui nous fit connoitre sa nature particuliere, et la maniere dont elle a été pancée pendant un si long intervalle.

M. Colin fait ensuite le detail de la blessure telle qu'elle etoit lors qu'on lui remit le malade. Quatre grands ulceres dit il occupoient toute la cuisse, ils etoient horribles a voir, et si puants qu'a peine pouvoit on en supporter l'odeur. le femur etoit decouvert dans ces quatre endroits. Deux autres ulceres qui traversoient le genou. Trois autres qui occupoient une bonne partie de la jambe enfin un dernier qui avoit rongé le talon, le tendon d'achille, decouvert le calcaneum, et retiré le pié en dessous a peu pres comme

ARC 59 n° 120

une patte de volaille quon auroit passé au feu... le blessé avoit la fievre continue; une bouffisure universelle, et extenué de maniere qua peine pouvoit il parler. Dans cet etat de delabrement que pouvois je faire. dit M. C.

Cette question doit faire rapeller les circonstances de la maladie. la maniere dont Monsieur Colin lexpose, fait voir toute une extremité dans letat le plus affreux et le plus desespere, cependant il neut pas davis de faire lemputation quoy que conseillée par d'autres Chirurgiens. il se servit dit il de raisons plus que convainquentes pour prouver limpossibilite de la faire.

Il peut en effet y avoir des occasions ou la prudence doit nous faire agir de meme, mais elles nous parroissent bien rares et nous ne pensons pas que celle cy soit de cette classe, ce que M. C. va dire en donne de nouvelles preuves.

je changeay les pancemens cruels et doulouvreux quelon faisoit a ce blessé, je ne me servis que de plumasseaux tres mollets, et je coulay dans les ulceres un digestif propre a les mondifier, je fis les diversions necessaires et qui navoit pas eté faites. enfin je mis le blessé au bout de quatre mois en etat de supporter lemputation de la cuisse

Ces dernieres circonstances changent essentiellement letat du blessé. on voit dabord des ulceres occupant toute la cuisse horribles a voir, dune puanteur ~~extreme~~ &

Ce detail dapres M. colin, justiffie sans difficulté l'avis des Chirurgiens qui avoit proposé lemputation, et nous ne pouvons que defferer a leur sentiment; nous adjoutrons seulement

quil faloit asseoir un pronostiq conforme a letât dangereux ou etoit le blessé. Etât dextenuation et par raport a la partie, et par raport a toute l'abitude. etat par consequent qui ne souffroit aucun retardement. quand meme il auroit été tel que M. C. vien de le dire. Le pronostiq l'auroit mis a labri de tout blame, cest la resource des chirurgiens habilles dans les operations de tout genre et particulièrement dans le cas desesperé dont nous parlons.

Je ne me servis dit il que de plumasseaux mollets et je coulay dans tous ces ulceres un digestif propre a les mondifier.

M. C. a sans doute oublié de nous dire le reste du traitement ou les autres remedes dont il sest servi. si ces ulceres navoient eu besoin que dêtre mondifiés le delabrement auroit été aussy considerable quil la dit? Dailleurs nous ignorons les causes de ces ulceres. ~~s'ils~~ s'ils dependoient ~~...~~ comme il y a aparence d'un vice dans la masse du sang. Si les os etoient a decouvert &c. comment at il pû les guerir avec un digestif? car il paroit que ceux de la cuisse lont été parce quil dit lui meme. Les cicatrices quil y avoient tout le long de la cuisse … mont empeché de faire cette operation … ~~je nay pas été a meme de faire loperation~~ en deux temps pour relever la peau je fis ensuite continue t il les diversions necessaires &c.

Il ne dit pas non plus quelles ont été ces diversions. mais au reste quelles peuvent elles avoir été dans un etât mourant comme etoit celui de ce malade? Il paroit quil avoit bien plus besoin detre fortiffié que de souffrir des diversions et cest vraisemblablem ce que M. colin a voulu dire.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

enfin l'emputation fut faite quatre mois aprés en presence de Mrs. les Chirurgiens majors des Regts. de berry et de Levis. Et comme je craignois dit M. C. de ne pas trouver les muscles assés garnis pour servir de matelas a la ligature des vaisseaux je me proposay de me servir de la compression douce que Monsieur de Garangeot conseille.... cequi fut aprouvé et servit tres utillement.

Mais M. C. n'auroit il pas mieux fait de tenter la ligature comme le moyen le plus sur d'arreter le sang. Monsieur de Garangeot conseille la compression molette et inegalle dans l'emputation de la cuisse lors que la ligature a manqué et a cause de l'impossibilité de la faire une seconde fois. Il la conseille bien plus particulierement lors que la ligature est faite.

Si M. C. a reussy dans cette occasion nous sommes persuadés que c'est bien moins par l'efficacité de ce moyen que parceque le sang du blessé etoit apauvri et trop epais pour causer une hemorragie. Cequ'il dit lui meme en est une preuve. Ce Cavalier est mort au bout de trois semaines... et il n'a jamais sorti une goute de sang par les vaisseaux. Nous adjoutrons que peutetre cela ne seroit pas arrivé si on lui avoit fait l'operation dans un temps plus convenable.

quoy qu'il en soit nous estimons que cette observation ne peut point etre comprise dans le recuil des observations de la l'Academie par la difficulté d'etablir sur la Maladie qui en fait l'objet

a paris ce 29 decemb. 1737 Baquin

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE